



Mouvement Citoyen et patriote Ardéchois pour la Quinzaine :
Sauvons notre pays
Ardéchois Cœur Fidèle, Tous unis contre le déni de démocratie !

Protégeons nos enfants... Notre descendance et notre identité nationale comme locale !

Mouvement spontané, instauré et acté sans aucune récupération politique...

Ns Réf : **ABMCP07.1310286**

Vs réf :

Objet : **Courrier en réponse de votre courriel :**

(RADENAC Jean-Michel PREF07 du 29/09/2016 à 11h41

« jean-michel.radenac@ardeche.gouv.fr »)

A l'attention de **Monsieur Jean-Michel RADENAC**

Directeur de cabinet

Cabinet préfecture de l'Ardèche

BP721

07007 PRIVAS Cedex

Viviers le 29 septembre 2016

Monsieur,

Suite à votre courriel reçu ce jour concernant une "deuxième modification" à apporter sur notre manifestation et rassemblement sur Privas dans le cadre de la quinzaine "sauvons mon pays" pour le 30/09/2016 à partir de 14h.

Je suis surpris comme consterné de constater qu'après nous avoir fait modifier une première fois le trajet de notre manifestation, pourtant citoyenne et légitime, nous avons pourtant fait preuve alors de bonne volonté, vous voulez maintenant nous museler en nous compactant devant la Préfecture rue Pierre Filliat, et vous nous refusez le droit légitime dû à tous citoyens français, qui est celui de traverser la ville de PRIVAS.

Ce même droit pourtant, vous l'autorisez à un mouvement de soutien aux Anti OGM pour leur procès au tribunal de Privas...

La cause à défendre n'est absolument pas la même, car nous manifestons contre un déni de démocratie, et vous le renforcez encore à ce jour en nous cantonnant sur une rue de 100 mètres.

Toute l'équipe organisatrice dont je suis le représentant, vous demandent instamment de revoir votre position, comme nous avons su le faire nous-même en changeant notre parcours.

Il n'y a pas lieu d'avoir un trouble à l'ordre public, car les deux manifestations se rejoignent sur le déni de démocratie par une imposition forcée des OGM chez nous.

Je suis même prêt à rencontrer les organisateurs de cette manifestation anti OGM, si vous daignez me transmettre leurs coordonnées ou à donner les miennes.

Nous pourrions ainsi trouver un terrain d'entente si besoin est, et cela dans l'intérêt de la préfecture, de la commune, de ses administrés, comme des revendications communes aux deux manifestations tout en supprimant toutes problématiques qui pourraient éventuellement survenir.

Nous prévoyons une dernière réunion en fin de soirée, où je transmettrai à l'équipe le prétexte évoqué pour supprimer la manifestation, en tenant compte de votre éventuelle remise en question de votre décision, comme nous avons su nous-mêmes le faire afin répondre à votre doléance.

Courriel : sauvonsnotrepays07@gmail.com - Portable GSM : 06.88.07.76.02

Adresse : M Alain BARNIER - 205, quartier Verchaüs 07220 VIVIERS



Nous attendons la réponse à notre doléance de ce jour, et nous déciderons ensuite de la marche à suivre pour le cas où !

Je tiens également à vous transmettre cette citation venant de l'Union Européenne, et que nous prônent et nous vendent tant nos gouvernants passés que présents et qui osent nous parler de démocratie :

"La liberté d'expression vaut non seulement pour les « informations » ou « idées » accueillies avec faveur ou considérées comme inoffensives ou indifférentes, mais aussi pour celles qui heurtent, choquent ou inquiètent : ainsi le veulent le pluralisme, la tolérance et l'esprit d'ouverture sans lesquels, il n'est pas de « société démocratique »."
Cour Européenne des Droits de l'Homme - 1976

Dans l'attente d'une réponse de votre part que nous espérons positive,

Recevez, Monsieur, mes salutations respectueuses,

Alain BARNIER

Elu de la République

Organisateur quinzaine Ardéchoise

"Sauvons notre pays !" - "Protégeons notre descendance !"